

**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DU 5 NOVEMBRE 2024 à 19 h 00**

**LISTE DES DELIBERATIONS**

Madame le Maire propose de passer à l'examen de l'ordre du jour.

## ORDRE DU JOUR DU 5/11/2024

DELIBERATIONS	INTITULE	DECISION	VOTE
2024/037	Accord de principe pour la demande de garantie d'emprunt - Rue Boudringhin - 5 logements individuels PSLA	<b>ACCORDE</b> sa garantie à la Société Flandre Opale Accession, à hauteur de 20 % d'un emprunt de 1 059 697 €	Adopté à l'unanimité
2024/038	Décision budgétaire n° 3 - Avenue de Flandres entre le Bld de la Manche et la rue Courbet	<b>EMET</b> un avis favorable à l'émission de ces virements de crédits et à la régularisation de ces écritures.	Adopté à l'unanimité
2024/039	Décision budgétaire n° 4 - Impasse du bout d'erlot	<b>EMET</b> un avis favorable à l'émission de ces virements de crédits et à la régularisation de ces écritures.	Adopté à l'unanimité
2024/040	Décision budgétaire modificative n° 5 - Opérations d'ordre	<b>EMET</b> un avis favorable à l'émission de ces virements de crédits et à la régularisation de ces écritures.	Adopté à l'unanimité
2024/041	Délibération autorisant le maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2025	<b>AUTORISE</b> Madame le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif 2025, à hauteur de 25% des prévisions budgétaires 2024	Adopté à l'unanimité
2024/042	Rétrocession de voiries lotissement SCCV Terres d'Opale	<b>ACCEPTE</b> le transfert de la propriété des terrains d'assiette des ouvrages remis ci-dessus et figurant au plan de repérage des nouvelles limites cadastrales	Adopté à l'unanimité
2024/043	Recensement de la population 2025 - Désignation d'un coordinateur, d'un coordinateur suppléant, et des agents recenseurs	<b>AUTORISE</b> le Maire à nommer par arrêté : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Un coordinateur communal et un suppléant</li> <li>- Jusqu'à 12 agents recenseurs</li> </ul> <b>FIXE</b> la rémunération des agents recenseurs	Adopté à l'unanimité

La séance est levée à 19 h 25.

Mary BONVOISIN ALVES DOS SANTOS,  
Maire.

